

Image not found or type unknown



Succession après remariage

Par **Rienneva**, le **26/11/2015** à **13:06**

Bonjour

Au décès de notre mère, notre père a gardé la totalité de la succession dont la maison en usufruit. Il s'est remarié avec contrat de mariage en séparation des biens avec donation à cette seconde épouse. Suite au décès de notre père sa seconde épouse a-t-elle le droit de sollicité l'attribution préférentielle de cette maison. A savoir que durant les 27 années de leurs mariage le loyer de l'appartement de cette dernière a été payé afin qu'elle est un logement le moment venu.

Merci pour vos réponses